

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2011

Service instructeur
MISSION QUALITE

N° CP-2011-5-12-5

Service consulté

ADHESION AU MOUVEMENT FRANCAIS POUR LA QUALITE/FRANCHE COMTE

Résumé : Le Mouvement Français pour la Qualité (MFQ) est une association régionale qui regroupe, par l'intermédiaire de ses entreprises, ses professionnels et ses managers, toutes les personnes intéressées par les échanges d'expériences en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement. Il est proposé que le Département adhère de nouveau à cette association et verse sa cotisation au MFQ Franche-Comté pour l'année 2011 qui s'élève à 2.273 €TTC.

Depuis près de 5 ans, la Démarche Qualité est en plein essor au sein de notre Collectivité. Fin 2010, nous sommes arrivés au terme du 1^{er} cycle de certification de la démarche, au sein de laquelle toutes les directions sont représentées. Le bilan est particulièrement encourageant avec une dizaine de périmètres engagés.

Le Mouvement Français pour la Qualité (MFQ) est une association régionale qui regroupe, par l'intermédiaire de ses entreprises, ses professionnels et ses managers, toutes les personnes intéressées par les échanges d'expériences en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement.

En 2008 et 2009, la Collectivité avait cotisé auprès du MFQ Alsace, tout en bénéficiant du réseau élargi à la Franche-Comté. Nous n'avons pas renouvelé l'adhésion auprès du MFQ Alsace en 2010, au vu du secteur économique qui compose ses membres (essentiellement des laboratoires ou entreprises pharmaceutiques dont les référentiels diffèrent des nôtres) et de son manque de dynamisme.

Aussi, il vous est proposé pour 2011 d'adhérer au Mouvement Français pour la Qualité Franche-Comté qui, depuis près de 4 ans, nous procure un réseau d'échanges de plus de 200 entreprises de tous secteurs d'activités confondus ; mais surtout, il offre la possibilité d'échanger des auditeurs, qui avec leur culture et leurs horizons variés procurent une véritable valeur ajoutée à notre volonté d'amélioration continue.

Les principaux intérêts et retours sur investissement à cette adhésion sont les suivants :

- ↳ **Participer gratuitement aux conférences et journées techniques** MFQ organisées dans l'année (2 à 4 jrs) pour affiner nos compétences et partager nos expériences en matière de pilotage des démarches, d'audits, ...

- ↵ **Pouvoir bénéficier à titre gracieux d’Audits Internes Croisés pour améliorer les performances de nos processus** (nous avons bénéficié de 2 audits de ce type en 2010, et 1 en 2011),
- ↵ **Utiliser des outils** élaborés par le groupe des adhérents, disposer **d’ouvrages, de diaporamas, de guides pratiques** : Qualité, Sécurité, Développement Durable et responsabilité Sociétale,
- ↵ **Afficher notre Collectivité au sein d’un réseau de 200 structures régionales (tous secteurs d’activités confondus) en bénéficiant de la richesse des échanges de bonnes pratiques.**

L'entreprise adhérente cotise annuellement selon sa catégorie et son importance, et a droit à un ou plusieurs correspondants qui reçoivent les courriers de l'association. Pour le Conseil Général du Haut-Rhin -entreprise de plus de 1.000 personnes- l'adhésion annuelle pour 2011 s'élève à 2.273 € TTC.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'adhérer au Mouvement Français pour la Qualité de Franche-Comté et de lui verser la cotisation annuelle 2011 qui s'élève à 2.273 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme J612 - chapitre 011- nature 6281 - fonction 0202.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER